

Vu pour être annexé à mon arrêté en date du :

10 FEV. 2017  
Rouen, le 10 FEV. 2017  
la préfète

Pour la Préfète et par délégation,  
le Secrétaire Général

Yvan CORDIER

## ANNEXE 2

*Représentation cartographique des zones de servitude SUP1*



# Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses

